

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2020 faisant ressortir un total de 2 304 561 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 51 827 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 2 289 390 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observations

- ✓ Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 21,39% de l'actif total au 30 septembre 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,85% de l'actif net au 30 septembre 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 30 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN T ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		846 802	2 055 823	1 835 836
Obligations et valeurs assimilées		682 936	79 053	190 707
Titres OPCVM		134 029	158 160	145 253
	3.1	1 663 767	2 293 036	2 171 796
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	147 780	235 462	240 748
Disponibilités	3.3	493 014	687 201	588 418
		640 794	922 663	829 166
TOTAL ACTIF		2 304 561	3 215 699	3 000 962
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	8 372	12 628	11 768
Autres créditeurs divers	3.5	6 799	2 950	4 889
TOTAL PASSIF		15 171	15 578	16 657
Capital	3.6	2 275 854	3 143 416	2 932 451
Sommes distribuables	3.7	13 536	56 705	51 854
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		13 536	56 705	51 854
ACTIF NET		2 289 390	3 200 121	2 984 305
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 304 561	3 215 699	3 000 962

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres		19 126	26 939	29 177	80 219	81 228
Dividendes	4.1	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	3 846	6 879	983	3 003	4 012
Revenus des placements monétaires	4.3	6 137	24 943	12 437	27 471	40 187
<i>Total des revenus des placements</i>		25 263	51 882	41 614	107 690	121 415
Charges de gestion des placements	4.4	<8 372>	<27 971>	<12 627>	<38 359>	<50 127>
Revenu net des placements		16 891	23 911	28 987	69 331	71 288
Autres charges	4.5	<3 844>	<10 222>	<3 542>	<12 407>	<16 268>
Résultat d'exploitation		13 047	13 689	25 445	56 924	55 020
Régularisation du résultat d'exploitation		<61>	<153>	<547>	<219>	<3 166>
Sommes distribuables de la période		12 986	13 536	24 898	56 705	51 854
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		61	153	547	219	3 166
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		75 829	<49 952>	<228 577>	<352 317>	<428 108>
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		<34 919>	<146 540>	35 331	156 905	186 895
Frais de négociation de titres		<2 130>	<3 803>	<920>	<7 101>	<8 708>
Résultat net de la période		51 827	<186 606>	<168 721>	<145 589>	<194 901>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 01/01/2020 au 30/09/2020	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	51 827	<186 606>	<168 721>	<145 589>	<194 901>
Résultat d'exploitation	13 047	13 689	25 445	56 924	55 020
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	75 829	<49 952>	<228 577>	<352 317>	<428 108>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<34 919>	<146 540>	35 331	156 905	186 895
Frais de négociation de titres	<2 130>	<3 803>	<920>	<7 101>	<8 708>
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<47 583>	-	<45 583>	<45 583>
<u>Transactions sur le capital</u>	<10 705>	<460 726>	<55 019>	<638 278>	<804 782>
Souscriptions	-	-	-	-	482 389
Capital	-	-	-	-	428 941
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	46 415
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	7 033
Rachats	<10 705>	<460 726>	<55 019>	<638 278>	<1 287 171>
Capital	<11 392>	<487 602>	<54 234>	<626 155>	<1 232 588>
Régularisation des sommes non distribuables	749	31 301	<238>	<4 246>	<36 726>
Régularisation des sommes distribuables	<62>	<4 425>	<547>	<7 877>	<17 587>
<u>Variation de l'actif net</u>	41 122	<694 915>	<223 740>	<829 450>	<1 045 266>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	2 248 268	2 984 305	3 423 861	4 029 571	4 029 571
En fin de la période	2 289 390	2 289 390	3 200 121	3 200 121	2 984 305
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	1 078	1 287	1 381	1 613	1 613
En fin de la période	1 073	1 073	1 359	1 359	1 287
<u>Valeur liquidative</u>	2 133,635	2 133,635	2 354,762	2 354,762	2 318,807
<u>Taux de rendement annualisé</u>	9,16%	-8,35%	-19,92%	-5,91%	-5,86%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2020 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 septembre 2020.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient au 30/09/2020 une souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 septembre 2020.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ADWYA	14 343	51 274	55 838	2,42%
ASTREE	587	11 158	34 034	1,48%
CARTHAGE CEMENT	13 000	19 883	19 384	0,84%
DELICE HOLDING	4 569	68 791	65 401	2,84%
EURO-CYCLES	3 220	76 728	78 611	3,41%
MAGASIN GENERAL	1 805	48 917	42 038	1,82%
MIP	55 000	88 343	7 700	0,33%
ONE TECH HOLDING	365	4 251	4 380	0,19%
SAH LILAS	5 000	66 601	63 495	2,76%
SAM	4 721	10 097	14 169	0,61%
SAM DA 2020 -1/5	4 721	2 019	2 880	0,12%
SERVICOM	5 339	10 058	10 807	0,47%
SFBT	1 100	21 180	20 713	0,90%
SOPAT	2 498	3 088	3 356	0,15%
SOTETEL	43 480	249 074	207 053	8,98%
SOTIPAPIER	1 000	4 845	4 789	0,21%
SOTUVER	11 800	108 648	98 153	4,26%
TELNET HOLDING	1 336	7 795	11 307	0,49%

TUNINVEST-SICAR	6 761	59 658	30 561	1,33%
TUNISAIR	7 998	4 966	4 943	0,21%
UADH	8 500	13 500	11 604	0,50%
UNIMED	5 355	53 270	55 586	2,41%
Total actions et droits rattachés		984 144	846 802	36,74%

B- Obligations et valeurs assimilées

Obligations de sociétés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ATL 2015-2 CAT.A - TF 7.5%	2 000	38 400	40 803	1,77%
STB 2008/2	2 000	64 031	65 848	2,86%
Total obligations de sociétés		102 431	106 651	4,63%

Bons du trésor assimilables

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA 14 OCTOBRE 2020	200	199 540	210 272	9,12%
BTA 13 MAI 2027 7.2%	400	357 200	366 013	15,88%
Total Bons du trésor assimilables		556 740	576 285	25,01%
Total obligations et valeurs assimilées		659 171	682 936	29,63%

C- Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	140	138 984	134 029	5,82%
Total titres OPCVM		138 984	134 029	5,82%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Billet de trésorerie</u>				
ENDA au 10/12/2020- 180J- 10%	150 000	144 195	147 780	6,41%
Total billet de trésorerie		144 195	147 780	6,41%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Amen Bank Pasteur	460 020	445 009	304 283
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	3 974	8 897	3 374
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<795>	<1 779>	<675>
Compte à terme	-	250 000	250 000
Achats de titres à régler	<3 908>	<19 651>	<6 549>
Vente titres à encaisser	33 723	4 725	37 985
	<u>493 014</u>	<u>687 201</u>	<u>588 418</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	4 814	-	7 188
Rémunération du gestionnaire à payer	2 062	11 128	3 080
Rémunération du dépositaire à payer	1 496	1 500	1 500
	<u>8 372</u>	<u>12 628</u>	<u>11 768</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	5 321	1 933	4 015
TCL à payer	917	186	197
Autres (retenue à la source à payer)	222	414	225
Redevances CMF à Payer	189	267	252
Contribution sociale de solidarité à payer	150	150	200
	<u>6 799</u>	<u>2 950</u>	<u>4 889</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2020

Montant	2 932 451
Nombre de titres	1 287
Nombre d'actionnaires	45

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<487 602>
Nombre de titres	214
Nombre d'actionnaires sortants	8

Autres mouvements

Frais de négociation de titres	<3 803>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<49 952>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	<146 540>
Régularisations des sommes non distribuables	31 301

Capital au 30 septembre 2020

Montant	2 275 854
Nombre de titres	1 073
Nombre d'actionnaires	37

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2020 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Résultat d'exploitation	13 689	56 924	55 020
Régularisation du résultat d'exploitation	<153>	<219>	<3 166>
	<u>13 536</u>	<u>56 705</u>	<u>51 854</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Dividendes	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216
	15 280	20 060	28 194	77 216	77 216

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur obligations	1 421	3 917	983	3 003	3 986
Intérêts sur BTA	2 425	2 962	-	-	26
	3 846	6 879	983	3 003	4 012

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	2 918	12 836	5 287	5 574	10 861
Intérêts sur dépôt à vue	3 219	12 107	7 150	15 441	22 870
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	6 456	6 456
	6 137	24 943	12 437	27 471	40 187

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur	4 814	16 462	7 789	23 736	30 924
Rémunération du gestionnaire	2 063	7 055	3 339	10 173	13 253
Rémunération du dépositaire	1 495	4 454	1 499	4 450	5 950
	<u>8 372</u>	<u>27 971</u>	<u>12 627</u>	<u>38 359</u>	<u>50 127</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 807	5 322	1 933	5 760	7 843
TCL	1 350	2 686	515	3 417	4 260
Redevances CMF	573	1 861	839	2 598	3 378
Autres Retenues	64	203	105	282	387
Contribution sociale de solidarité	50	150	150	350	400
	<u>3 844</u>	<u>10 222</u>	<u>3 542</u>	<u>12 407</u>	<u>16 268</u>

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.